



Le P'tit Journal de Savignies

**Conseils Municipaux
des 2 novembre et 6
décembre 2011**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 novembre et le 6 décembre sous la présidence de M. Gilles Degroote.

- **Aménagement de la cour de la bibliothèque** : M. Boquet a présenté ce projet qui s'inscrit dans le budget primitif. Il devrait rendre plus agréable et plus sûr l'accès aux écoles.

- **Rapport annuel 2010 sur le service public des transports urbains** : présenté par Michel Boquet, ce rapport retrace les faits marquants de ce service, concédé par la Communauté d'Agglomération à CAB ARO : fréquentation en très légère hausse, kilométrage parcouru en augmentation de 20% du fait de la mise en place de nouvelles lignes et du transport à la demande (TAD), maintien des tarifs en 2010. Le Conseil demande à M. le Maire d'intervenir pour que soit matérialisé l'arrêt du TAD dans notre commune et qu'y soient affichés les horaires.

- **Rapport annuel 2010 sur le service de collecte des déchets** : présenté par Gilles Degroote, ce rapport met en lumière les indicateurs techniques et financiers élaborés par la Communauté d'Agglomération, mais également les études menées pour optimiser la collecte et l'élimination des déchets. Ces études ont débouché sur la mise en place d'un nouveau dispositif de collecte depuis le 3 octobre. Cette réorganisation permettra une économie annuelle de plus d'un demi-million d'euros, pérennisant l'absence de taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans notre communauté d'agglomération, contrairement à ce qui se passe pour la plupart des autres collectivités.

Le saviez-vous ? En moyenne, chaque habitant de notre Communauté d'Agglo produit plus de 345kg de déchets ménagers par an ! Et à cela il faut ajouter 25 kg de verre, et près de 45kg de déchets recyclables, sans parler des déchets végétaux, dont le volume est en baisse grâce à la mise en place de quelques 1700 composteurs. En œuvrant tous à la réduction des déchets, non seulement nous contribuerons à réduire les coûts de collecte et de traitement des ordures, mais également à préserver notre environnement.

La distribution de bacs de plus grande contenance dans les communes de l'agglomération a été retardée en raison d'une non-conformité de certains containers. Le problème est réglé depuis peu. La date de la distribution dans notre commune n'est pas connue à ce jour, mais vous serez informés dès que nous connaîtrons les modalités de remplacement des bacs de collecte.

- **Risque de fermeture de classe** : Conséquence de l'évolution démographique de la population, l'inspection d'académie nous a fait part de son intention de fermeture

d'une nouvelle classe dans le regroupement scolaire à la rentrée prochaine.

Actuellement il y a, pour 130 élèves :

- 2 classes maternelles à Savignies
- 2 classes primaires à Savignies
- 1 classe primaire à Pierrefitte-en-Beauvaisis
- 1 classe primaire au Mont Saint Adrien

Après un long et intéressant débat, le Conseil Municipal s'est déclaré majoritairement d'accord pour proposer que, le cas échéant, cette fermeture de classe soit opérée à Savignies et non dans une autre commune du regroupement.

La fermeture d'une classe dans un autre village aurait en effet pour conséquence la fermeture définitive de l'école de ce village.

C'est donc le souci de solidarité entre communes qui a prévalu.

Il est à noter que cette fermeture devrait être temporaire car, si l'on tient compte des projets de construction dans les 4 communes du regroupement, nous devrions assister à l'arrivée de familles avec des enfants à scolariser en maternelle ou en primaire.

- Informations diverses :

- Nous avons eu confirmation que le relais de téléphonie mobile devrait être installé au printemps prochain. La municipalité maintient la pression auprès des opérateurs téléphoniques concernés afin que notre Commune soit rapidement couverte de manière satisfaisante.
- Les communes de Pierrefitte-en-Beauvaisis et de Saint-Germain-la-Poterie sont équipées de lames de déneigement et ont passé une convention avec des agriculteurs pour assurer le déneigement sur leur territoire.

M. le Maire propose de se rapprocher de ces municipalités pour que le déneigement des routes reliant Savignies à ces communes puisse être assuré par ces agriculteurs en cas de nécessité. Le conseil donne pouvoir à la majorité à M. Le Maire pour qu'il signe une convention avec chaque commune pour concrétiser cette entente. Dans les deux cas un forfait horaire sera facturé à la commune.

- La procédure d'appel d'offres pour la construction de la salle socio-culturelle a évolué en marché négocié. Les dossiers de trois entreprises ont été étudiés. C'est l'entreprise SPC (Société Picarde de Construction) qui a été retenue. Les travaux devraient donc débuter début 2012 pour un achèvement prévisionnel au printemps 2013.
- L'appel d'offres pour la démolition du local dit des « 3 cigognes » et de celui occupé précédemment par le kiné a été lancé. En parallèle, des devis ont été demandés pour l'enlèvement et la récupération des tuiles des bâtiments devant être détruits. Ces matériaux pourraient le cas échéant être proposés à la vente.
- Les nouveaux propriétaires de la ferme du Colombier ont fait part de leur volonté de déposer un permis d'aménager sur ce site. Dans ce cadre, la rétrocession à la Commune des voiries a été mentionnée.

Le devenir du colombier est également évoqué. L'aménageur laisse à la

municipalité l'opportunité de s'en porter acquéreur si nous y envisageons un projet particulier. Une réflexion sera menée à ce sujet, en tenant compte des coûts d'acquisition, d'aménagement et d'entretien de ce bâtiment.



Qu'on se le dise !



- **Jeux Intervillages** : notre Commune a brillamment remporté les jeux intervillages au printemps dernier, et il nous revient donc d'organiser la prochaine édition. Compte tenu des élections au mois d'avril, mai et juin, mais également des nombreux « ponts » que nous aurons en 2012, il a été décidé, en concertation avec les autres communes participantes de reporter la prochaine édition à 2013.

- **La Gendarmerie communique** : bien que nous ayons eu à déplorer quelques cambriolages au cours des dernières semaines, Savignies n'est pas plus exposée qu'une autre commune. Toutefois, « prudence est mère de sécurité », et nous tenons à votre disposition en Mairie des brochures éditées par la Gendarmerie rappelant les règles élémentaires à observer en matière de prévention des actes de cambriolage, de home-jacking et de la prévention des nouvelles formes d'escroquerie. Et si vous devez vous absenter pour les fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à vous rendre en gendarmerie pour le signaler et demander à ce que votre maison soit surveillée lors des patrouilles de gendarmerie. De même, si vous deviez constater des comportements anormaux (rôdeurs, véhicules suspects...), n'hésitez pas à le signaler en téléphonant au 17 : la sécurité est l'affaire de tous !

- **Attention au démarchage téléphonique abusif** : Certaines sociétés se prévalant d'un partenariat ou d'un accord avec la commune pour vous proposer leurs services, nous tenons à préciser qu'il n'en est rien et dénonçons ces pratiques en vous mettant en garde contre d'éventuels abus qui pourraient découler de ces situations.

- **Inscription sur les listes électorales** : en prévision des différents suffrages qui se dérouleront au printemps prochain (élections présidentielles et législatives), une permanence exceptionnelle se tiendra en mairie de Savignies le 31 décembre de 10h à 12h pour procéder à l'inscription sur les listes électorales.

- **Savignies primée au Concours départemental des villages fleuris** : La commission du fleurissement est heureuse de vous annoncer que notre commune a obtenu le deuxième prix des villages fleuris de l'Oise dans la catégorie de 301 à 1000 habitants pour l'année 2011. Nous remercions tous les habitants qui par l'embellissement de leurs façades, leurs jardins et toutes autres actions ont contribué à ce succès. Nous vous invitons à continuer dans ce sens pour que le cadre de vie des habitants de Savignies continue à être agréable et qu'il fasse bon vivre dans notre village. Nous reviendrons vers vous en 2012 pour les inscriptions au concours des maisons fleuries.

Le Maire,
ses Adjointes,
les Conseillers Municipaux,
et l'ensemble des Employés
Communaux
vous souhaitent de
joyeuses fêtes de fin d'année
et une année 2012
pleine de santé, de joies et de
bonheurs

